



*Bureau syndical du*  
*09 septembre 2021*

**DELIBERATION N° 2021-09-067**  
***Demande de subvention pour un poste relais de terrain dédié à la gestion de proximité : animateur compostage***

Nombre de membres 25			L'an deux mille vingt et un, le neuf septembre, à dix heures trente, le bureau syndical régulièrement convoqué, le trois septembre par le Président s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Georges GIANNI, Président de séance Marie-Laurence SOTTY a été désignée secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, le bureau peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
16	11	11	
<p><b>Présents :</b> Georges GIANNI, POLI Xavier, FERRANDI Etienne, MATTEI Jean-François, GIFFON Jean-Baptiste, GIORDANI Jean-Pierre, MARIOTTI Marie-Thérèse, BERNARDI François, SOTTY Marie-Laurence, MARCHETTI Etienne.</p> <p>En visio-conférence MICHELETTI Vincent</p>			
<p><b>Absents :</b> GUIDONI Pierre, NEGRONI Jérôme, LACOMBE Xavier, MARCHETTI François-Marie et BRUZI Benoît.</p>			
<p>Certifié exécutoire,</p> <p>après transmission en Préfecture le : 10/09/2021 et de la publication de l'acte le: 10/09/2021</p>			
			  Pour le Président, par délégation, Le Directeur Général Adjoint Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture  
 02B-200009827-20210909-2021-09-067-DE  
 Date de télétransmission : 10/09/2021  
 Date de réception préfecture : 10/09/2021

Madame Marie-Thérèse MARIOTTI, Vice-Présidente expose,

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets à la source, le SYVADEC met en œuvre depuis 2009 avec ses collectivités membres, un Plan de Compostage sur l'ensemble de son territoire, ce programme a permis de doter près de 25% de la population d'une solution de proximité.

Aujourd'hui, afin de répondre aux objectifs nationaux de généralisation du tri à la source des biodéchets, le SYVADEC doit renforcer son volet compostage de proximité auprès de chaque intercommunalité. Sur ce volet, le SYVADEC doit distribuer 18 000 composteurs individuels et installer 320 composteurs partagés supplémentaires entre 2021 et 2024.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Ademe le 13 juillet 2021. L'Appel à projet « BIODECHETS CORSE - Edition 2021 » vise à soutenir financièrement :

- La prévention de la production de biodéchets et déchets verts et le renforcement du tri à la source
- La création des conditions à l'émergence de filières de valorisation des biodéchets en Corse
- L'émergence de filières de valorisation matière

C'est au titre de la première catégorie que le Syvadec propose de renforcer l'équipe par un relais de terrain dédié à la gestion de proximité.

Ses missions porteront sur la sensibilisation de tous les publics au tri à la source des biodéchets ; ainsi qu'à la distribution, au suivi, à l'évaluation des outils de proximité (compostage individuel, partagé et en établissement).

Le coût d'un poste est évalué à 38.000 €. Le budget prévisionnel pour cette opération est 114.000€ sur 3 ans.

Le plan de financement est établi selon un forfait annuel de 30.000€ sur 3 ans tel qu'indiqué dans l'appel à projet, le solde restant à la charge du SYVADEC.

Il est proposé aux membres du bureau d'approuver ce plan de financement, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter des subventions au meilleur taux possible auprès de l'ADEME, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres

***Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :***

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.5211-1 et 5711-1,

VU la délibération 2020-08-056 du 18 août 2020 portant délégation d'attributions du Comité au Bureau,

VU l'appel à projets BIODECHETS CORSE - Edition 2021 de l'ADEME publié le 13 juillet 2021

Considérant les obligations réglementaires de tri à la source dont le compostage est une des solutions

Considérant la nécessité d'obtenir le cofinancement pour le renforcement et accroître la proximité de l'animation lié au compostage et aux biodéchets

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

Ouïe l'exposé Madame Marie-Thérèse MARIOTTI, Vice-Présidente

Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20210909-2021-09-067-DE Date de télétransmission : 10/09/2021 Date de réception préfecture : 10/09/2021
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**A l'unanimité :**

Donne acte au rapporteur des explications entendues,

- Approuve la participation du Syvadec à l'appel à projets BIODECHETS CORSE - Edition 2021 de l'ADEME
- Approuve le plan de financement pour un poste relais de terrain dédié à la gestion de proximité : animateur compostage
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à solliciter une demande de subvention au meilleur taux possible auprès de l'ADEME, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec
- Autorise, Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Don-Georges GIANNI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20210909-2021-09-067-DE  
Date de télétransmission : 10/09/2021  
Date de réception préfecture : 10/09/2021